

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

FONDS D'OBLIGATIONS DE PREMIÈRE QUALITÉ 2029 OBLIGUARD^{MC}

31 DÉCEMBRE 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais pas le rapport annuel ni les états financiers annuels du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire du rapport financier annuel ou des états financiers annuels en appelant le 1-866-383-6546, en nous écrivant à Guardian Capital LP, Commerce Court West, 199 Bay Street, Suite 2700, P.O. Box 201, Toronto (Ontario) M5L 1E8, ou en visitant notre site Web à l'adresse <https://www.guardiancapital.com/investmentsolutions/fr/> ou le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca/landingpage/fr/.

Les porteurs de titres peuvent également nous contacter par l'une de ces méthodes pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur les portefeuilles du fonds d'investissement.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

L'objectif premier du Fonds d'obligations de première qualité 2029 ObliGuard^{MC} (le « Fonds ») est de procurer un revenu sur un horizon temporel prédéterminé en investissant dans un portefeuille composé principalement d'obligations de première qualité libellées en dollars canadiens dont l'échéance réelle est 2029. La date de dissolution du Fonds est prévue le ou vers le 30 novembre 2029.

Au moment du placement, choisir un portefeuille composé principalement d'obligations de première qualité libellées en dollars canadiens dont l'échéance réelle au cours de l'année civile est indiquée dans l'objectif de placement. Les obligations auront en tout temps des échéances réelles correspondant à l'année civile indiquée dans l'objectif de placement. Dans le but d'améliorer l'efficacité fiscale du portefeuille, l'équipe de gestion de portefeuille accordera la priorité aux émissions d'obligations se négociant à escompte par rapport à leur valeur à l'échéance, appelées « obligations à escompte ». Le Fonds peut également détenir des instruments du marché monétaire, des titres de fonds du marché monétaire ou de la trésorerie pour s'acquitter de ses obligations courantes.

Risque

Les risques d'un placement dans le Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le prospectus. Le Fonds peut convenir aux investisseurs qui recherchent un revenu régulier et une exposition à des obligations de première qualité libellées en dollars canadiens ayant une date d'échéance cible, qui ont une faible tolérance au risque et qui prévoient conserver ce placement jusqu'à sa date de dissolution.

Résultats d'exploitation

Ce Fonds a été offert pour la première fois par prospectus le 21 mai 2025. Conformément aux exigences réglementaires, le rendement des placements

d'un fonds qui existe depuis moins d'un an ne peut être indiqué.

La valeur liquidative du Fonds était de 5,3 millions de dollars au 31 décembre 2025, dont une diminution de 0,0 million de dollars provenait du rendement des placements, déduction faite des frais, et une augmentation de 5,3 millions de dollars était attribuable aux souscriptions nettes.

Les marchés obligataires canadiens ont affiché des rendements totaux positifs en 2025, soutenus par une politique monétaire expansionniste, une croissance économique modérée et une inflation relativement bénigne. Dans ce contexte, la courbe des rendements s'est accentuée, la portion à court terme diminuant fortement, alors que celle à moyen terme augmentait légèrement et que celle à long terme augmentait plus substantiellement. La Banque du Canada a abaissé son taux directeur de 100 points de base pour les ramener à 2,25 % au cours de l'année, dans un contexte de ralentissement de l'inflation, mais d'inquiétudes sur le marché du travail et d'incertitude accrue entourant les droits de douane.

Au niveau national, les marchés des titres à revenu fixe ont enregistré des rendements positifs, l'indice FTSE Canada Universe Bond progressant de 2,64 %. Les obligations à moyen terme (indice FTSE Canada Mid Term Overall Bond +4,03 %) ont surpassé les obligations à court terme (indice FTSE Canada Short Term Overall Bond +3,88 %) et à long terme (indice FTSE Canada Long Term Overall Bond -0,75 %) au cours de la période de 12 mois. Les obligations de sociétés (indice FTSE Canada All Corporate Bond +4,48 %) ont également fait meilleure figure que les obligations d'État au cours de la période (indice FTSE Canada All Government Bond +2,05 %), les écarts de crédit des obligations canadiennes de première qualité s'étant réduits au cours de l'année.

La surpondération du Fonds en obligations de sociétés des secteurs des services de communication, de l'infrastructure, de l'immobilier et de l'énergie a contribué au rendement. La sous-pondération du Fonds dans les obligations de sociétés du secteur de la finance a nuí au rendement.

Au 31 décembre, la totalité ou la quasi-totalité des obligations détenues dans le Fonds se négociaient à escompte par rapport à leur valeur nominale, offrant ainsi un potentiel d'efficacité fiscale puisque les obligations viennent à échéance à leur valeur nominale et que la plus-value est traitée comme un gain en capital, qui est imposé plus favorablement que le revenu d'intérêts. L'efficacité fiscale est fonction de la proportion d'obligations à escompte détenues dans le Fonds, laquelle ne peut être prévue et devrait fluctuer au fil du temps selon la conjoncture du marché, le taux d'imposition d'un investisseur, ainsi que l'incidence et le moment des souscriptions et des rachats.

Le gestionnaire intègre les facteurs ESG dans ses activités d'analyse et de gérance des placements dans le but d'améliorer le rendement des placements à long terme. Les facteurs ESG sont évalués afin d'en déterminer l'incidence financière significative sur la viabilité et les activités commerciales d'une société; ces facteurs peuvent néanmoins jouer un rôle limité dans les décisions de placement du Fonds. L'examen des questions liées aux facteurs ESG n'est qu'un des nombreux éléments du processus de constitution du portefeuille, et peut avoir ou non une influence marquante sur la composition du portefeuille à tout moment donné. La mobilisation active et le vote par procuration sont des éléments essentiels de l'approche de gérance du gestionnaire, et celui-ci participe à ces activités d'une manière qui convient à la catégorie d'actifs et au Fonds. Certains titres, comme les produits dérivés, les liquidités, les instruments du marché monétaire, les obligations, les titres adossés à des actifs, le papier commercial et autres instruments semblables, peuvent ne pas être assujettis aux facteurs ESG en raison de leur nature.

Les caractéristiques et le rendement ESG du Fonds peuvent changer de temps à autre. Veuillez lire le prospectus du Fonds pour obtenir de plus amples détails sur la façon dont la stratégie de placement du Fonds intègre des considérations d'investissement responsable et les risques connexes. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les rapports de vote par procuration ainsi qu'un rapport annuel sur l'investissement responsable et les politiques en

matière d'investissement responsable que le gestionnaire affiche sur son site Web, à l'adresse <https://www.guardiancapital.com/investmentsolutions/fr/>

Événements récents

Le 3 juin 2025, le Fonds a commencé à offrir des parts d'OPC de série A, de série F et de série I et des parts de FNB aux investisseurs admissibles.

Les anticipations sur le marché suggèrent une faible probabilité que la Banque du Canada procède à de nouvelles baisses de taux en 2026. Bien que le ralentissement de la croissance de la population active limite le potentiel d'expansion économique, la baisse de l'inflation et la stabilité du marché de l'emploi plaident en faveur d'une politique monétaire neutre.

Du point de vue du crédit, les écarts reflètent probablement les attentes d'une politique monétaire et budgétaire toujours accommodante en 2026. Cette année, les émissions primaires nettes devraient rester élevées, comme l'an dernier, car certaines entreprises cherchent à refinancer de manière opportuniste la dette arrivant à échéance en 2027. En outre, les dépenses en immobilisations et le financement des fusions et acquisitions pourraient faire augmenter les volumes d'émission au-delà des prévisions.

Le Fonds maintient une surpondération des obligations de sociétés dans les secteurs des services de communication, de l'infrastructure, de l'immobilier et de l'énergie.

L'année dernière, l'incertitude politique mondiale s'est accrue en raison de la nouvelle administration américaine et de son approche à l'égard de la politique internationale, ce qui a assombri les perspectives et entraîné une révision à la baisse significative des attentes en matière de croissance. Bien que le pire scénario pour l'économie mondiale ne se soit pas matérialisé jusqu'à présent, et ce, grâce à une multitude d'accords commerciaux, de trêves et d'ajustements, ainsi qu'à une dynamique de croissance mondiale sous-jacente qui s'est avérée suffisamment forte pour résister aux vents contraires connexes, le risque d'une flambée des tensions géopolitiques reste élevé et

constitue une menace pour les perspectives de croissance, d'inflation et de taux d'intérêt, ce qui aurait des répercussions importantes sur les décisions d'investissement et les marchés financiers.

Le 23 mars 2026, Guardian Capital Group Limited (« Guardian »), société mère de Guardian Capital LP (le « gestionnaire »), fiduciaire et gestionnaire des Fonds Guardian Capital, a annoncé la réalisation de l'acquisition précédemment annoncée de Guardian par Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (« Desjardins »), société du même groupe que le Mouvement Desjardins (l'« opération »).

L'opération a été réalisée au moyen d'un plan d'arrangement en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), selon lequel Desjardins a acquis toutes les actions ordinaires et actions de catégorie A émises et en circulation de Guardian. La réalisation de l'opération a entraîné une acquisition indirecte du gestionnaire et, par conséquent, un changement de contrôle indirect du gestionnaire. Le gestionnaire ne prévoit pas que la transaction entraînera de changement important aux activités, à l'exploitation ou aux affaires des Fonds Guardian Capital, ni à leur gestion. Aucun changement important immédiat n'est prévu à l'égard des objectifs, des stratégies et des frais de placement des Fonds Guardian Capital, ni en ce qui concerne le rôle du gestionnaire en tant que gestionnaire de fonds de placement. Si des changements importants aux Fonds Guardian Capital sont proposés à l'avenir, vous en serez informé à l'avance et, lorsque la législation canadienne en valeurs mobilières ou les documents constitutifs applicables l'exigent, ces changements ne seront apportés qu'avec l'approbation des porteurs de parts des Fonds Guardian Capital auxquels ils s'appliquent.

Opérations entre parties liées

Guardian Capital LP, gestionnaire du Fonds, est considéré comme une « partie liée » au Fonds. Il est responsable des activités quotidiennes du Fonds et de la gestion de son portefeuille de placements, à titre de gestionnaire de portefeuille. Ces services s'inscrivent dans le cours normal des opérations et le Fonds verse une commission de gestion au gestionnaire pour ces

services, sur la base de la valeur liquidative moyenne du Fonds, comme indiqué dans la section sur les commissions de gestion ci-dessous. Il est une filiale en propriété exclusive de Guardian Capital Group Limited, société cotée à la Bourse de Toronto.

Le Fonds verse également au gestionnaire des frais d'administration correspondant à 0,05 % de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds, en contrepartie du paiement par le gestionnaire de toutes les charges d'exploitation variables du Fonds. Le comité d'examen indépendant (le « CEI ») a approuvé la politique du gestionnaire à ce sujet, et ce dernier considère cette approbation comme une instruction permanente du CEI. Au cours de la période, le gestionnaire a reçu les frais d'administration et a payé les charges du Fonds conformément à cette politique.

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont à payer ou ne sont perçus pour les parts de série I du Fonds. Des frais de gestion établis en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative moyenne mensuelle des séries sont payés sur les parts des séries A et F et les parts de FNB. Ils sont calculés et comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion annuels de la série A sont de 0,70 %. Les frais de gestion annuels des parts de série F et des parts de FNB sont de 0,20 %. Le tableau suivant présente la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion, en pourcentage des frais de gestion, pour la période.

	Série A	Série F	Série I	Parts de FNB
Gestion des placements et autre administration générale	28,6 %	100,0 %	s.o.	100,0 %
Commission de suivi	71,4 %	s.o.	s.o.	s.o.

Rendement passé

Conformément aux exigences réglementaires, le rendement des placements d'un fonds qui existe depuis moins d'un an ne peut être indiqué.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

Actif net par part du Fonds (série A)

	Pour la période du 3 juin 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025
Actif net par part à l'ouverture de la période ^[1]	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités par part :^[1]	
Total des revenus	0,31
Total des charges	(0,10)
Gains (pertes) réalisés	0,02
Gains (pertes) latents	(0,08)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	0,15
Distributions par part : ^{[1][2]}	
Revenu (hors dividendes)	(0,22)
Dividendes canadiens	-
Dividendes étrangers	-
Gains en capital	-
Remboursement de capital	-
Distributions totales par part	(0,22)
Actif net par part à la clôture de la période ^[1]	20,10 \$

[1] L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

[2] La quasi-totalité des distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série A)

	Pour la période du 3 juin 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025
Valeur liquidative totale (en milliers) ^[1]	1 114 \$
Nombre de parts en circulation ^[1]	55 391
Ratio des frais de gestion ^[2]	0,84 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,84 %
Ratio des frais d'opérations ^[3]	-
Taux de rotation du portefeuille ^[4]	20,02 %
Valeur liquidative par part ^[1]	20,10 \$

[1] Données à la date de clôture de la période indiquée.

[2] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part du Fonds (série F)

	Pour la période du 3 juin 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025
Actif net par part à l'ouverture de la période ^[1]	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités par part :^[1]	
Total des revenus	0,31
Total des charges	(0,03)
Gains (pertes) réalisés	0,02
Gains (pertes) latents	(0,01)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	0,29
Distributions par part :^{[1] [2]}	
Revenu (hors dividendes)	(0,23)
Dividendes canadiens	-
Dividendes étrangers	-
Gains en capital	(0,01)
Remboursement de capital	(0,02)
Distributions totales par part	(0,26)
Actif net par part à la clôture de la période ^[1]	20,13 \$

[1] L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

[2] La quasi-totalité des distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série F)

	Pour la période du 3 juin 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025
Valeur liquidative totale (en milliers) ^[1]	2 945 \$
Nombre de parts en circulation ^[1]	146 304
Ratio des frais de gestion ^[2]	0,28 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,28 %
Ratio des frais d'opérations ^[3]	-
Taux de rotation du portefeuille ^[4]	20,02 %
Valeur liquidative par part ^[1]	20,13 \$

[1] Données à la date de clôture de la période indiquée.

[2] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part du Fonds (série I)

	Pour la période du 3 juin 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025
Actif net par part à l'ouverture de la période ^[1]	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités par part :^[1]	
Total des revenus	0,31
Total des charges	(0,01)
Gains (pertes) réalisés	0,01
Gains (pertes) latents	0,10
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	0,41
Distributions par part :^{[1] [2]}	
Revenu (hors dividendes)	(0,14)
Dividendes canadiens	-
Dividendes étrangers	-
Gains en capital	(0,04)
Remboursement de capital	(0,12)
Distributions totales par part	(0,30)
Actif net par part à la clôture de la période ^[1]	20,11 \$

[1] L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

[2] La quasi-totalité des distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série I)

	Pour la période du 3 juin 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025
Valeur liquidative totale (en milliers) ^[1]	5 \$
Nombre de parts en circulation ^[1]	254
Ratio des frais de gestion ^[2]	0,07 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,07 %
Ratio des frais d'opérations ^[3]	-
Taux de rotation du portefeuille ^[4]	20,02 %
Valeur liquidative par part ^[1]	20,11 \$

[1] Données à la date de clôture de la période indiquée.

[2] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part du Fonds (parts de FNB)

	Pour la période du 3 juin 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025
Actif net par part à l'ouverture de la période ^[1]	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités par part :^[1]	
Total des revenus	0,31
Total des charges	(0,03)
Gains (pertes) réalisés	0,01
Gains (pertes) latents	0,11
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	0,40
Distributions par part :^{[1] [2]}	
Revenu (hors dividendes)	(0,14)
Dividendes canadiens	-
Dividendes étrangers	-
Gains en capital	(0,04)
Remboursement de capital	(0,11)
Distributions totales par part	(0,29)
Actif net par part à la clôture de la période ^[1]	20,10 \$

[1] L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

[2] La quasi-totalité des distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (parts de FNB)

	Pour la période du 3 juin 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025
Valeur liquidative totale (en milliers) ^[1]	1 206 \$
Nombre de parts en circulation ^[1]	60 000
Ratio des frais de gestion ^[2]	0,28 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,28 %
Ratio des frais d'opérations ^[3]	-
Taux de rotation du portefeuille ^[4]	20,02 %
Valeur liquidative par part ^[1]	20,10 \$
Cours de clôture	20,12 \$

[1] Données à la date de clôture de la période indiquée.

[2] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2025

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Obligations canadiennes	
Obligations provinciales garanties	22,9 %
Obligations de sociétés	58,1 %
Obligations de sociétés américaines	8,9 %
Obligations de sociétés britanniques	9,5 %
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,6 %
Total	100,0 %

25 principaux titres	% de la valeur liquidative
Province de l'Ontario	20,0 %
National Grid Electricity Transmission PLC	9,5 %
AIMCo Realty Investors Limited Partnership	9,5 %
Brookfield Infrastructure Finance ULC	9,4 %
Enbridge Inc.	9,4 %
Bell Canada	9,4 %
Gibson Energy Inc.	9,4 %
Nestlé Holdings, Inc.	8,9 %
Rogers Communications Inc.	3,8 %
TransCanada PipeLines Limited	3,6 %
Ontario Power Generation Inc.	3,4 %
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,1 %
OMERS Finance Trust	0,8 %
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	0,2 %

Les 25 principaux titres (en pourcentage de la valeur liquidative) **99,4 %**

Valeur liquidative totale : **5 269 566 \$**




GUARDIAN CAPITAL

GUARDIAN CAPITAL LP

199 Bay Street, Suite 2700
Commerce Court West, P.O. Box 201
Toronto (Ontario)
M5L 1E8

<https://www.guardiancapital.com/investmentsolutions/fr/>



Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs concernant des événements, des résultats, des circonstances, des rendements ou des attentes futurs prévus qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt nos opinions à l'égard d'événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les attentes, estimations ou intentions exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation et les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir. Nous avertissons nos lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes devraient examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. En raison de l'incidence éventuelle de ces facteurs, Guardian Capital LP ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, à moins que la loi applicable ne l'exige. Gardien, Guardian Capital et le logo de Guardian sont des marques de commerce de Guardian Capital Group Limited, enregistrées au Canada et utilisées sous licence.